

Rapport annuel pancanadien 2020 des centres antipoison



Association
canadienne pour
**centres
antipoison et
toxicologie
clinique**



Canadian
Association for
**Poison
Centres and
Clinical
Toxicology**

Rapport annuel pancanadien 2020 des centres antipoison

Ce rapport a été élaboré
en coordination avec :



Health
Canada Santé
Canada



Association
canadienne pour
centres
antipoison et
toxicologie
clinique



Canadian
Association for
Poison
Centres and
Clinical
Toxicology



PADIS
Poison & Drug Information Service



Ontario
Poison
Centre Centre[®]
antipoison
de l'Ontario



Centre
antipoison
du Québec




ATLANTIC CANADA
POISON CENTRE

« L'union fait la force » :

un message du Président

L'Association canadienne des centres antipoison et de toxicologie clinique (ACCAP) est heureuse de contribuer à ce rapport, le premier du genre depuis 1987. Ce rapport fournira des données précieuses et l'expertise recueillie auprès des centres antipoison du Canada impliquant les expositions et les dangers pour les personnes au Canada, afin que tous les partenaires puissent être mieux équipés avec les informations nécessaires.



L'Association est une organisation bénévole dont les membres comprennent des employés des cinq centres antipoison canadiens, leurs spécialistes, toxicologues,

des équipes de support technique, épidémiologistes et leur personnel administratif, ainsi que ceux qui ont pris leur retraite de ces rôles et des toxicologues non associés aux centres antipoison du Canada.

Les membres de l'association continuent d'être à l'avant-garde de la prévention des intoxications en fournissant des conseils de traitement 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, en détectant les problèmes de sécurité et les tendances et en fournissant une expertise en la matière pour informer la santé publique, la réglementation, la gestion des urgences et les interventions de l'industrie.

En réalité, la plupart des consultations du centre antipoison sont effectuées par des personnes qui appellent de chez elles et la majorité d'entre elles restent à la maison, guidées par les conseils donnés par les spécialistes du centre antipoison. Cependant, ces expositions ne sont jamais portées à l'attention d'une autre équipe de soins de santé. Grâce à la clairvoyance de l'équipe de la Division de la gestion des urgences chimiques et de la toxicovigilance de Santé Canada, Toxicovigilance Canada est maintenant une réalité.

Toxicovigilance Canada est un réseau national qui favorise la collaboration et l'échange de connaissances entre les secteurs et les juridictions afin d'éclairer la prévention, le traitement et la réduction des méfaits de l'exposition aux drogues, aux poisons et aux produits chimiques. Désormais, les centres antipoison peuvent faire des déclarations par l'intermédiaire de Toxicovigilance Canada, et nos partenaires de Santé Canada, les législateurs et les professionnels de la santé publique sont mieux informés de ces dangers.

De nombreux changements ont été apportés aux soins du patient empoisonné au cours des décennies, depuis le retrait du pompage de l'estomac et le fait de faire vomir les enfants, jusqu'au développement d'antidotes spécifiques. De même, d'éminents praticiens des centres antipoison canadiens ont mis au point des capuchons résistant aux enfants et la législation fédérale a soutenu l'étiquetage obligatoire des ingrédients des produits et limité le volume de diverses substances disponibles dans les produits

destinés aux enfants. Toutes ces contributions ont permis de réduire le nombre d'intoxications subies par les Canadiens.

Il y a toujours plus à faire, car de nouveaux produits, technologies et médicaments sont introduits sur le marché. Mais l'union fait la force. Ce rapport brosse un tableau plus large que la vague occasionnelle de contamination locale de l'approvisionnement en médicaments dans les rues d'une grande ville, ou l'ingestion par inadvertance de produits de nettoyage ménager par des enfants à la maison, par exemple. Il présente des statistiques pancanadiennes sur les intoxications.

En outre, par le biais de Toxicovigilance Canada, les centres antipoison canadiens et l'ACCAP travaillent à la mise en place d'un système permettant de suivre les expositions subies par les Canadiens en temps réel, au jour le jour. Nous serons bientôt en mesure d'identifier les signaux à l'échelle nationale, de les examiner, d'agir pour avertir les Canadiens et d'éliminer les dangers.

L'Association reconnaît également le précieux partenariat que les centres antipoison entretiennent avec Parachute. Depuis sa création il y a 10 ans, Parachute est devenu l'incontournable organisme de prévention des blessures au Canada et l'organisme a toujours appuyé les messages, la recherche et la collaboration en matière de prévention des intoxications. Nous les remercions l'équipe de Parachute pour son travail et son aide pour offrir cette publication aux Canadiens.



Dr. Margaret Thompson, MD, FRCPC


Présidente, Association Canadienne des centres antipoison et de toxicologie clinique

Directrice médicale, Centres antipoison de l'Ontario, du Manitoba et du Nunavut

« Les centres antipoison sauvent des vies » :

Un message de Santé Canada

Les centres antipoison sont le point focal 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 pour les conseils médicaux sur les expositions aux poisons. Il me fait plaisir de présenter le Rapport annuel pancanadien 2020 des centres antipoison, qui met à la disposition du public les informations des centres antipoison canadiens et souligne le besoin continu de collaboration et d'action pour réduire le fardeau des empoisonnements au Canada.



Je tiens à remercier tous les organismes et individus qui ont contribué à cette importante initiative, y compris les centres antipoison, l'Association canadienne des centres antipoison et de toxicologie clinique et Parachute. En particulier, j'exprime ma reconnaissance aux spécialistes en information toxicologique et aux toxicologues médicaux de partout au pays pour le travail incroyable qui consiste à fournir des conseils de traitement médical aux professionnels de la santé et aux Canadiens en cas de besoin. Les centres antipoison sauvent des vies en fournissant des conseils qui accélèrent le rétablissement des

patients. Leur gestion des cas à distance améliore la capacité des services de santé et les ressources permettant aux Canadiens d'accéder à des conseils de traitement en temps opportun.

Étant donné que les rôles et les responsabilités en matière de gestion des risques toxiques sont partagés entre plusieurs secteurs et juridictions, une étroite collaboration est essentielle pour aider les Canadiens à maintenir et à protéger leur santé. En 2018, Santé Canada a créé le réseau Toxicovigilance Canada pour favoriser la collaboration pancanadienne afin de faciliter

la détection, l'évaluation et l'action en temps opportun pour prévenir, traiter, réduire les méfaits et gérer les risques d'exposition toxique aux médicaments et aux produits chimiques. Au cours de la même année, Santé Canada a également mis en œuvre le Système canadien de surveillance des données sur les intoxications, un élément central du réseau Toxicovigilance Canada qui permet aux membres du réseau d'accéder en temps opportun aux informations des centres antipoison.

En 2020, les membres de Toxicovigilance Canada ont contribué au partage opportun de preuves et d'expertise du monde réel qui ont abouti à la publication de plusieurs avis publics, à l'arrêt volontaire de la vente d'un produit dangereux,

à des modifications des exigences d'emballage et d'étiquetage ainsi qu'à une collaboration considérable en matière de prévention des empoisonnements. Au nom de Santé Canada, je tiens à remercier les quelque 500 membres de Toxicovigilance Canada pour leur dévouement et leur engagement continu envers ce travail.

Santé Canada s'est engagé à poursuivre cette collaboration avec nos partenaires de Toxicovigilance Canada et à fournir un leadership pour soutenir les actions qui peuvent réduire le fardeau des empoisonnements au Canada.



Isabella Chan

*Sous-ministre adjointe, Direction générale de la santé
environnementale et de la sécurité des consommateurs*

Santé Canada, Gouvernement du Canada



L'empoisonnement est un problème important de santé publique et de sécurité au Canada

En 2018, les empoisonnements involontaires ont entraîné 3 477 décès, 10 772 hospitalisations et 79 231 consultations aux services d'urgence. L'empoisonnement est la troisième cause de décès par blessure chez les Canadiens et la première cause de décès par blessure chez les personnes âgées de 24 à 65 ans. Les incidents d'empoisonnement coûtent à l'économie canadienne 2,6 milliards de dollars en 2018, dont 456 millions de dollars en coûts directs pour le système de soins de santé (Parachute, 2021). Les centres antipoison sont essentiels pour réduire les coûts directs des soins de santé liés aux empoisonnements, car la majorité des cas peuvent être traités par téléphone sans qu'il soit nécessaire de se rendre chez un médecin ou dans un hôpital (Galvao et al. 2012).

La surveillance, l'échange d'information et la collaboration au sein d'un réseau de partenaires sont essentiels pour réduire la morbidité et la mortalité causées par les empoisonnements. Les centres antipoison sont une source d'expertise et de conseils spécialisés et les données recueillies par les centres sont une source d'information essentielle qui peut être utilisée à des fins de santé publique. Le présent rapport annuel des centres antipoison canadiens donne un aperçu du volume et de la nature des cas gérés par les centres antipoison et souligne le rôle de ces centres dans les efforts de prévention des empoisonnements.

5



À propos des centres antipoison au Canada

Les centres antipoison sont le principal point de contact pour le grand public et les professionnels de la santé qui souhaitent obtenir des conseils médicaux sur les empoisonnements. Le Canada compte cinq centres antipoison financés par les provinces et les territoires, qui fonctionnent 24 heures sur 24, sept jours sur sept :

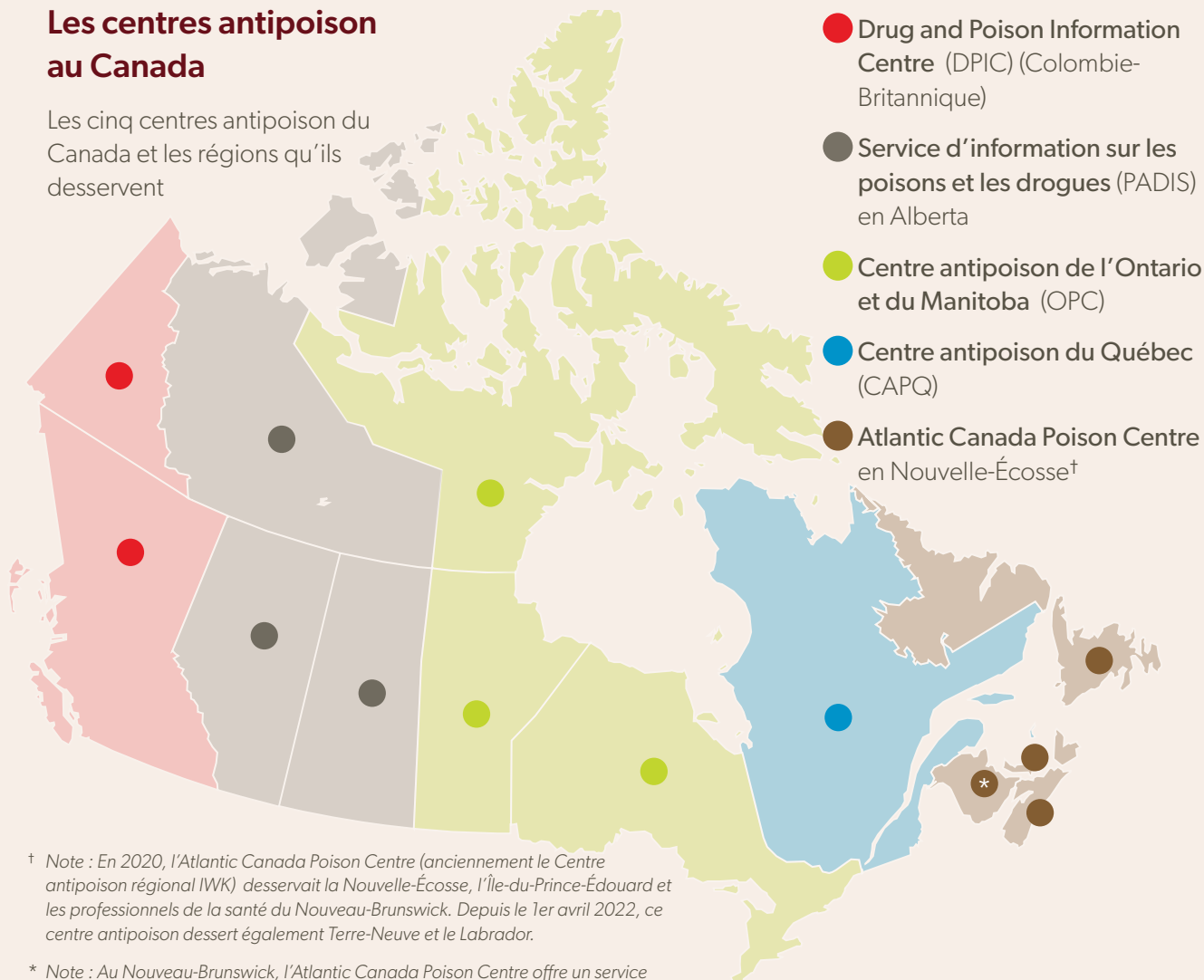
- **Centre d'information sur les drogues et les poisons (DPIC)** en Colombie-Britannique
- **Service d'information sur les poisons et les drogues (PADIS)** en Alberta
- **Centre antipoison de l'Ontario et du Manitoba (OPC)**
- **Centre antipoison du Québec (CAPQ)**
- **Atlantic Canada Poison Centre** (anciennement le Centre antipoison régional IWK) en Nouvelle-Écosse

Chaque centre est doté d'un personnel composé de médecins toxicologues, d'infirmières autorisées et/ou de pharmaciens certifiés par l'American Association of Poison Control Centers (AAPCC) en tant que spécialistes en information toxicologique. Ces personnes peuvent prétendre à la certification après avoir travaillé environ deux ans à temps plein dans un centre antipoison, traité 2 000 appels concernant des cas d'exposition humaine et effectué 1 200 heures de travail.

Les centres antipoison canadiens gèrent en moyenne 200 000 cas par an.

Les centres antipoison au Canada

Les cinq centres antipoison du Canada et les régions qu'ils desservent



† Note : En 2020, l'Atlantic Canada Poison Centre (anciennement le Centre antipoison régional IWK) desservait la Nouvelle-Écosse, l'Île-du-Prince-Édouard et les professionnels de la santé du Nouveau-Brunswick. Depuis le 1er avril 2022, ce centre antipoison dessert également Terre-Neuve et le Labrador.

* Note : Au Nouveau-Brunswick, l'Atlantic Canada Poison Centre offre un service aux professionnels de la santé seulement.

Le système canadien de surveillance des données sur les intoxications

L'initiative du Système canadien de surveillance des données sur les intoxications (SCSDI) a débuté en 2014 avec Santé Canada, en collaboration avec les centres antipoison canadiens et les partenaires fédéraux, provinciaux et territoriaux de la santé, afin d'établir un système pancanadien de toxicovigilance pour les données sur les intoxications. Le SCSDI a été créé parce que tous les collaborateurs ont convenu que le Canada

avait besoin d'un système national pour accéder aux informations et à l'expertise des centres antipoison.

Tous les partenaires ont travaillé ensemble pour identifier les besoins, analyser et piloter des solutions pour la détection rapide des problèmes de sécurité, la qualité des données pour informer la protection de la santé, et le développement d'outils pour favoriser une forte collaboration

entre les partenaires. Cette approche contribuera à la prévention et au traitement des intoxications, à la réduction des méfaits et à la gestion des risques au Canada.

Par conséquent, la mise en œuvre du SCSDI a débuté en 2018 avec les objectifs suivants :

- Favoriser la collaboration entre plusieurs organismes, secteurs et juridictions, notamment par la création d'un réseau de Toxicovigilance Canada.
- Développer le système de surveillance du SCSDI pour regrouper, analyser et interpréter les données des centres antipoison et établir un processus permettant aux spécialistes de

première ligne des centres antipoison de fournir des notifications opportunes lorsqu'ils identifient des problèmes de sécurité.

- Gérer les demandes de données des centres antipoison canadiens pour les partenaires de la santé publique et de la réglementation afin d'éclairer les interventions qui protègent le mieux les Canadiens contre les intoxications.

Le SCSDI permet de détecter les nouvelles tendances nouvelles ou continues en matière d'empoisonnement et il facilite les interventions concertées fondées sur des preuves concrètes afin de protéger la santé des Canadiens.

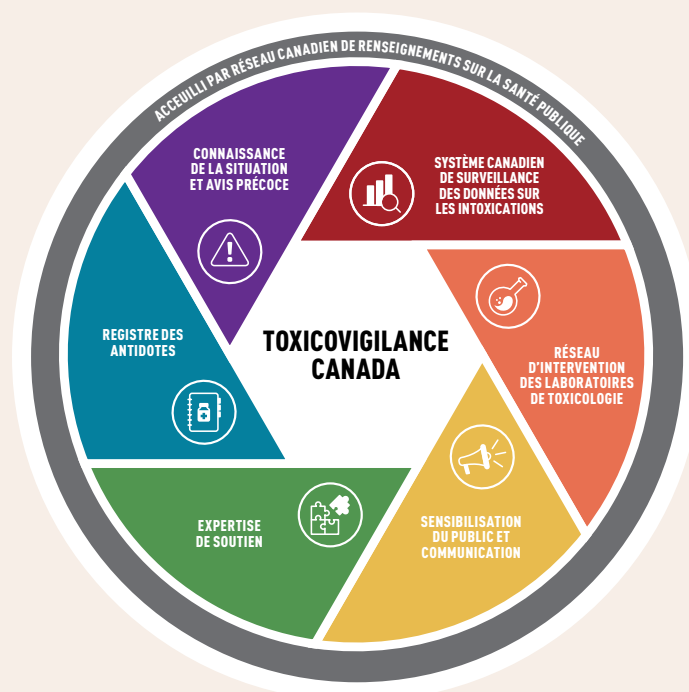
Toxicovigilance Canada

D'après l'Organisation mondiale de la santé, la toxicovigilance est « le processus actif d'identification et d'évaluation des risques toxiques existant dans une communauté et d'évaluation des mesures prises pour les réduire ou les éliminer » (2012). Les risques de santé publique peuvent inclure des épidémies d'intoxication dues à une contamination, l'émergence de nouveaux médicaments, des expositions chimiques massives et des modèles ou tendances inhabituels. Toxicovigilance Canada est un réseau pancanadien qui vise à améliorer la capacité de détection, d'analyse et d'intervention en temps opportun en cas d'empoisonnements et de consommation de substances pouvant entraîner des méfaits et des expositions à des produits chimiques toxiques. Le réseau compte près de 500 membres issus de plusieurs secteurs, dont des centres antipoison, des laboratoires de toxicologie, des agences de santé publique, des autorités sanitaires et des organismes sans but lucratif.

Références

Galvao, T. F., Silva, E. N., Silva, M. T., Bronstein, A. C., & Pereira, M. G. (2012). Economic evaluation of poison centers: a systematic review. *International journal of technology assessment in health care*, 28(2), 86–92. <https://doi.org/10.1017/S0266462312000116>

Les composantes de Toxicovigilance Canada




Parachute. (2021). Potentiel perdu, Potentiel de changement : Le coût des blessures au Canada. <https://www.parachute.ca/fr/ressource-professionnelle/le-cout-des-blessures-au-canada/>

Organisation Mondiale de la Santé. (2020). Lignes directrices pour la création d'un centre antipoison. <https://www.who.int/fr/publications/i/item/9789240009523>

Données 2020 sur les centres antipoison

À propos des données de ce rapport

Les données recueillies par les centres antipoison sont saisies dans un système électronique de gestion des cas, sur la base des informations relatives à l'empoisonnement signalées par l'appelant et recueillies par un spécialiste certifié en information toxicologique (SIT).



La personne qui appelle peut être la personne qui a été exposée, mais aussi un membre de la famille ou un(e) ami(e), ou encore le personnel médical qui s'occupe de la personne exposée. Parfois, l'appelant(e) peut avoir des informations limitées sur l'incident, ce qui a un impact sur les données qui peuvent être colligées. Par exemple, le sexe de la personne exposée sera codé sur la base de ce qui est rapporté au SIT et reflétera généralement son sexe actuel, à moins que l'appelant(e) ne signale le contraire.

Tous les centres antipoison canadiens suivent les directives de codage du National Poison Data System (NPDS) publiées par l'American Association of Poison Control Centers. Ces lignes directrices visent à promouvoir l'uniformité du codage entre les centres antipoison régionaux sur la façon de saisir les données sur les divers

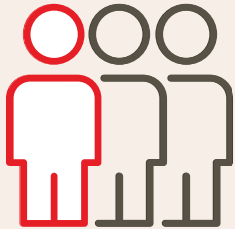
scénarios d'exposition à l'intoxication, comme la façon de catégoriser les résultats médicaux des empoisonnements (p. ex. aucun effet, effet mineur ou majeur, exposition potentiellement toxique, décès). La conformité et la normalisation des pratiques de codage entre les centres permettent de produire des données nationales précises et de haute qualité sur les empoisonnements.

En général, au Canada, il n'est pas obligatoire de signaler les empoisonnements ; par conséquent, les appels faits à un centre antipoison dépendent de la connaissance de leurs services et de la volonté d'appeler. Les appels aux centres antipoison ne sont donc pas entièrement représentatifs de la population, mais reflètent des tendances générales dans le temps et entre les groupes.

Les données de chacun des cinq centres antipoison canadiens ont été demandées et agrégées au niveau national pour compiler ce rapport. L'année 2020 est la plus récente pour

laquelle des données complètes sur les centres antipoison canadiens en format numérique étaient disponibles au moment de la rédaction.

En 2020, les centres antipoison du Canada ont traité 215 589 cas



186 739
Expositions humaines
(confirmées ou potentielles)



28 850
Non-exposition et
autres cas

Bien que les centres antipoison traitent les cas d'exposition humaine, les autres services offerts varient selon les centres. Les services non liés aux expositions peuvent comprendre : l'identification des médicaments, l'information sur les médicaments, l'information sur l'environnement, l'information médicale, l'information sur les professions, l'information sur les poisons, l'information sur la tératogénicité, d'autres informations, des services administratifs, l'orientation des appelants, la prévention/sécurité et la toxicomanie. Les centres antipoison du Canada ne traitent pas les cas d'exposition aux animaux, mais ils reçoivent des appels du public à ce sujet.

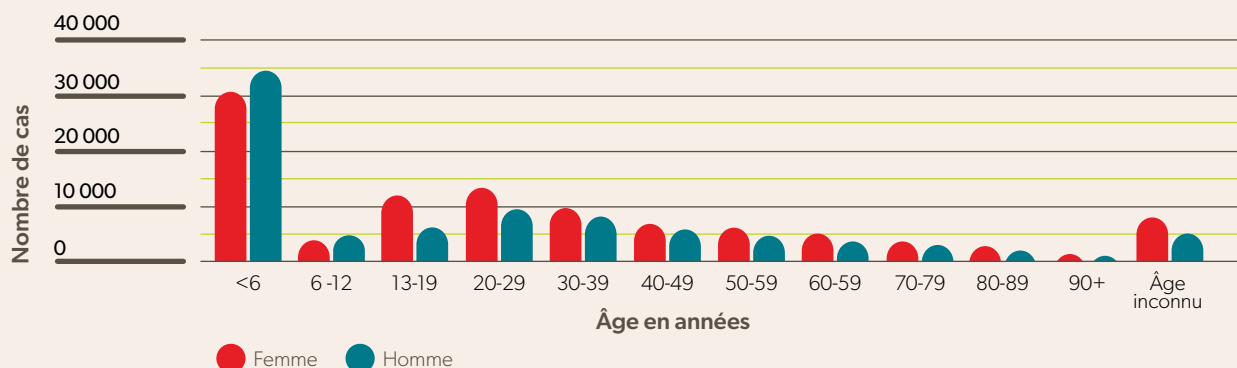
9

Qui les centres antipoison aident-ils?

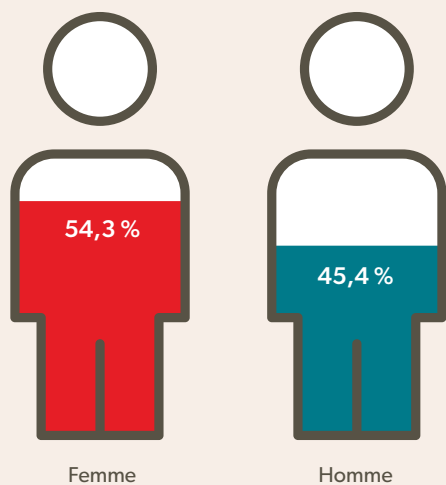
Les centres antipoison prennent en charge les cas d'exposition des Canadiens de tous âges. En 2020, 64 527 cas d'exposition, soit plus d'un tiers, concernaient un enfant âgé de 5 ans ou moins. Le risque de décès par empoisonnement commence à augmenter à l'âge de 15 ans, et le taux de mortalité atteint son maximum entre 25 et 50 ans. En 2020, les centres antipoison ont traité 22 525 cas (12 %) de jeunes adultes âgés de 20 à 29 ans et 40 609 cas (22 %) d'adultes âgés de 30 à 59 ans.

Les centres antipoison servent le public ainsi que les professionnels de la santé en quête de conseils spécialisés pour les soins aux patients. En 2020, 64 % des cas d'exposition impliquaient une personne appelant un centre antipoison depuis son domicile. Dans 30 % des cas d'exposition, l'appelant provenait d'un établissement de santé.

Cas d'exposition par âge et par sexe, 2020

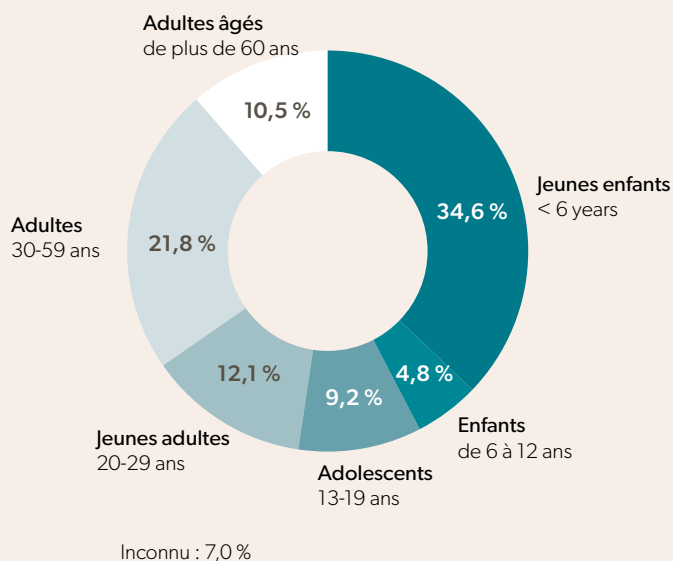


Cas d'exposition par sexe, tels que déclarés par l'appelant, 2020

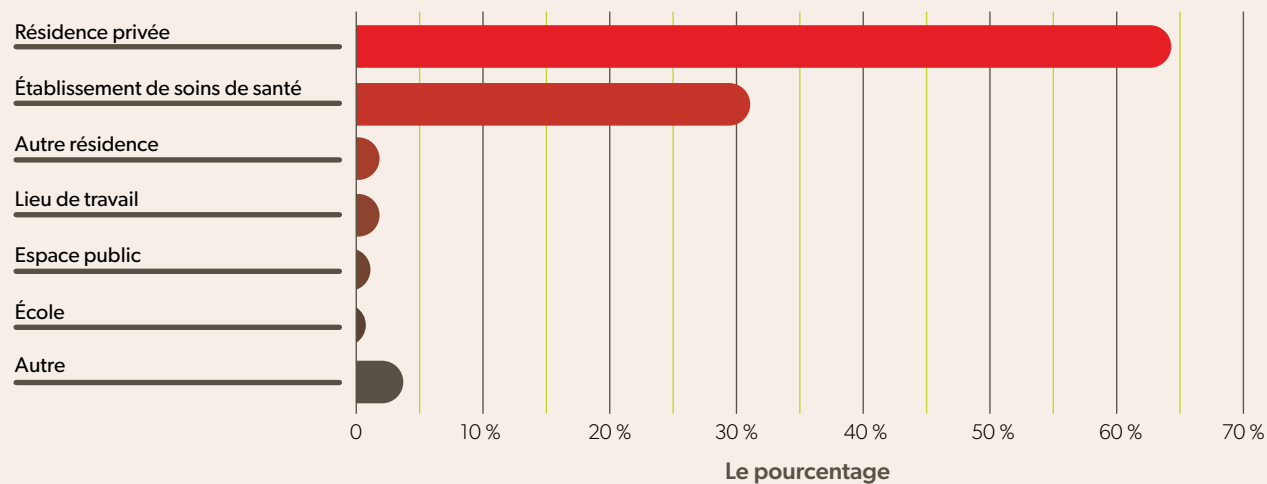


Inconnu : 0,3 %

Cas d'exposition par catégorie d'âge, 2020



Cas d'exposition par localisation de l'appelant, 2020



La résidence privée comprend les appels redirigés vers les centres antipoison à partir des lignes téléphoniques 811.

L'autre résidence fait référence à toute résidence qui n'est pas celle de l'appelant.

L'espace public comprend les lieux publics tels que les parcs, les magasins, les théâtres et les espaces événementiels.

Le pourcentage total par emplacement de l'appelant est représentatif de quatre des cinq centres antipoison au Canada.

Un centre antipoison ne recueille pas de renseignements sur l'emplacement de l'appelant.

Pourquoi les Canadiens appellent-ils les centres antipoison?

Lorsqu'ils gèrent un cas, les spécialistes du centre antipoison recueillent des informations sur l'incident. Ces informations sont précieuses pour comprendre comment et pourquoi les expositions se produisent, afin d'identifier les tendances inquiétantes et les problèmes de sécurité publique et pour orienter les efforts de prévention.

Types d'incidents

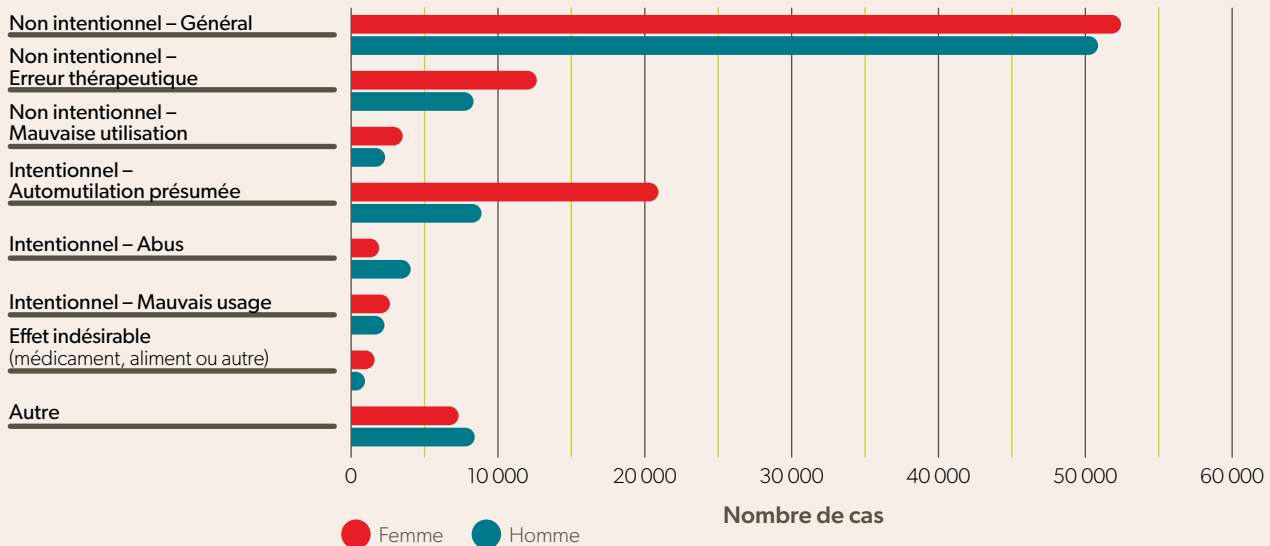
138 893 (74,5 %) **47 466** (25,5 %)
Non intentionnel **Intentionnel**

La plupart des cas d'exposition gérés par les centres antipoison sont des incidents non intentionnels. En 2020 :

- **20 961 cas étaient liés à une erreur thérapeutique.** *Par exemple, une personne à qui l'on a administré la mauvaise dose d'un médicament ou d'un médicament administré à la mauvaise personne.*
- **5 231 cas étaient liés à une mauvaise utilisation non intentionnelle de substances non pharmaceutiques.** *Par exemple, une exposition à des gaz toxiques résultant du mélange de produits chimiques de nettoyage.*
- **102 763 cas étaient des incidents généraux non intentionnels.** *Il s'agit ici d'incidents qui ne correspondent pas à d'autres définitions spécifiques comme celles qui précèdent et incluent la plupart des cas de jeunes enfants qui mettent la main sur des médicaments, des produits de nettoyage ou d'autres substances stockées dans la maison.*

Les expositions intentionnelles sont des incidents résultant d'une action délibérée. En 2020, les centres antipoison ont géré **30 331 cas résultant d'une automutilation présumée liée à une substance ou une toxine.** Dans 71 % de ces cas, la personne exposée était une femme. Les cas classés comme automutilation comprennent les incidents où l'intention d'abuser ou de faire un mauvais usage de substances ou de médicaments était apparente.

Cas d'exposition par motif d'appel, 2020



Autres : contamination/altération ; malveillance ; retrait ; non intentionnel - environnemental ; non intentionnel - professionnel ; non intentionnel - morsure/piqûre ; non intentionnel - intoxication alimentaire ; non intentionnel - inconnu ; intentionnel - inconnu ; raisons inconnues ; S/O.



Types de substances

En 2020, les substances les plus fréquemment impliquées dans les cas d'exposition gérés par les centres antipoison étaient les médicaments contre la douleur (analgésiques) et les produits d'entretien ménager.

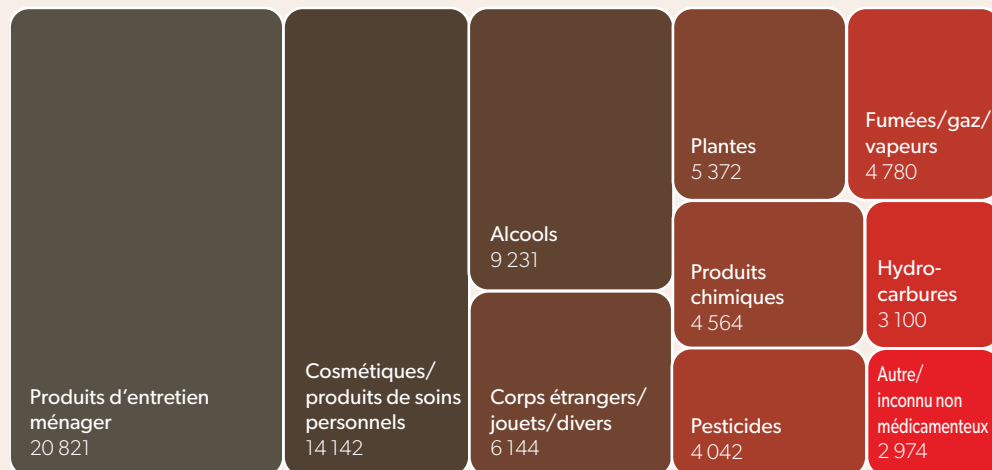
Expositions : Les 5 principales substances

- 1. Analgésiques**
27 438 (14,7 %)
- 2. Produits d'entretien ménager**
20 821 (11,2 %)
- 3. Sédatifs/hypnotiques/antipsychotiques**
16 299 (8,7 %)
- 4. Antidépresseur**
15 702 (8,4 %)
- 5. Cosmétiques/produits de soins personnels**
14 142 (7,6 %)

Expositions aux médicaments : Les 10 principales substances, 2020



Expositions non médicamenteuses : Les 10 principales substances, 2020

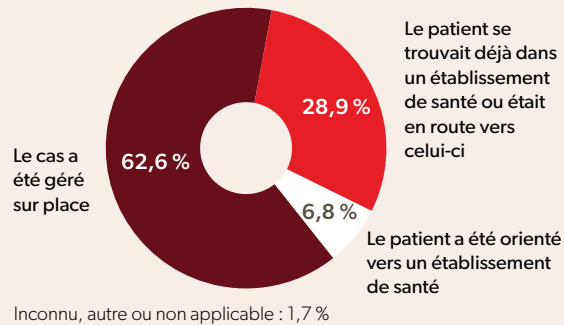


Résultats après que les Canadiens aient appelé les centres antipoison

La plupart des cas d'exposition à l'empoisonnement sont gérés à domicile, sans nécessiter de soins médicaux dans un hôpital, une clinique ou un cabinet de médecin. Le personnel du centre antipoison conseille et rassure les Canadiens tout en évitant de solliciter inutilement les ressources de santé.

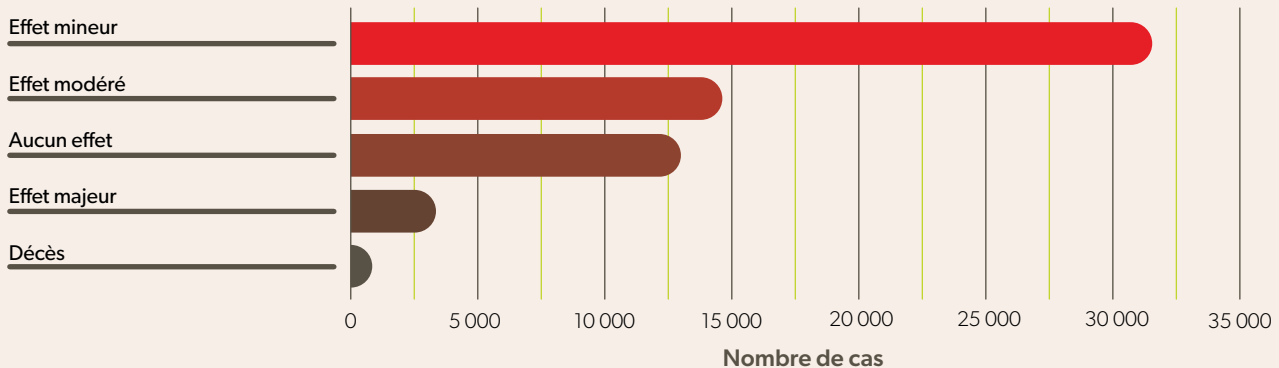
Lorsque les cas sont pris en charge à domicile - plus de 60 % des cas - une issue bénigne est présumée. Dans la mesure du possible, le personnel du centre antipoison suit les cas où le patient se trouve dans un établissement de soins, est en route vers cet établissement ou y est orienté, jusqu'à ce que l'issue médicale du patient soit connue. En 2020,

Cas d'exposition par flux de patients, 2020



les résultats étaient connus pour un tiers de tous les cas d'exposition traités par les centres antipoison. Pour la moitié d'entre eux, l'exposition a entraîné des effets mineurs, 24 % des effets modérés et 21 % aucun effet. Dans 207 cas (0,3 %), le patient est décédé à cause de l'exposition ou de complications directement liées à celle-ci.

Cas d'exposition par résultat médical, 2020



Ce tableau exclut les situations où le cas n'a pas été suivi jusqu'à un résultat médical connu et où des effets cliniques minimes étaient possibles, les cas non suivis et jugés comme une exposition non toxique et les cas où l'exposition a été jugée probablement non responsable du ou des effets. Le nombre total de cas exclus est de 111 450.

Résultats médicaux expliqués

Voici des exemples d'effets cliniques potentiels d'une exposition à un empoisonnement :

Aucun effet

Aucun symptôme ne s'est développé suite à l'exposition.

Effet mineur

Symptômes mineurs tels qu'une irritation cutanée, une somnolence ou de légers troubles de l'estomac.

Effet modéré

Symptômes plus prononcés tels qu'une forte fièvre, une tension artérielle basse ou une déshydratation.

Effet majeur

Symptômes mettant la vie en danger, tels que des convulsions, un arrêt cardiaque ou un coma.

Mort

Cas où le patient décède en raison d'une conséquence directe ou d'une complication directe de l'exposition.

De l'information à l'impact :

mobilisation des données et de l'expertise des centres antipoison

Les données et l'expertise des centres antipoison fournissent des informations essentielles utilisées pour identifier les risques d'empoisonnement dans la communauté, informer les actions réglementaires, mettre à jour les connaissances professionnelles, et éduquer et protéger le public.

En 2020, les centres antipoison du Canada ont fourni des données et de l'expertise à Santé Canada sur les questions de santé prioritaires, ce qui a soutenu des changements de politique

et des actions réglementaires, a mené à des avertissements et des alertes précoces de signaux de sécurité et a donné lieu à trois avis publics émis par Santé Canada.

Rappels et avis de sécurité

Avis public

Protégez-vous et protégez votre famille contre les empoisonnements : lisez et suivez toujours les directives de l'étiquette lorsque vous utilisez des désinfectants pour les mains, des désinfectants et des produits d'entretien ménager ainsi que de l'eau.

Date de début : 5 mai 2020
Date d'affichage : 5 mai 2020
Type de communication : Avis
Sous-catégorie : Médicaments, Chimiques
Source : Santé Canada
Problème : Renseignements importants en matière d'innocuité
Public : Grand public
Numéro d'identification : RA-20183
 Dernière mise à jour: 2020-06-15

Résumé

- Produits : Divers désinfectants pour les mains, désinfectants et produits d'entretien ménager, et produits javellants
- Problème : Santé Canada met en garde les Canadiens contre les risques d'empoisonnement liés à l'utilisation inappropriée de désinfectants pour les mains, de produits d'entretien ménager et de produits javellants.
- Ce qu'il faut faire : Lire et suivre toujours les directives sur les étiquettes des produits.

Rappels et avis de sécurité

Avis public

Risque d'intoxication lié aux désinfectants pour les mains présentés dans des contenants de boisson

Date de début : 10 juin 2020
Date d'affichage : 10 juin 2020
Type de communication : Avis
Sous-catégorie : Médicaments, Produits de santé naturels
Source : Santé Canada
Problème : Renseignements importants en matière d'innocuité
Public : Grand public
Numéro d'identification : RA-73291
 Dernière mise à jour: 2020-06-15

Résumé

- Produits : Désinfectants pour les mains présentés dans des contenants de boisson.
- Problème : Certains fabricants de désinfectants pour les mains présentent leurs produits dans des emballages qui sont habituellement utilisés pour les boissons. Il y a donc un risque de confusion chez les consommateurs, qui pourraient se tromper et penser qu'il s'agit d'eau ou d'une autre boisson et non de désinfectant pour les mains.
- Ce qu'il faut faire : Suivez toujours le mode d'emploi sur l'étiquette des désinfectants pour les mains. Gardez ces produits loin des boissons et hors de la portée des enfants. Surveillez toujours les enfants lorsqu'ils utilisent du désinfectant pour les mains. En cas d'urgence, appelez un centre antipoison ou obtenez une assistance médicale immédiate.

Rappels et avis de sécurité

Avis public

Ingestion accidentelle de produits comestibles du cannabis causant des dommages graves aux enfants

Date de début : 12 août 2020
Date d'affichage : 13 août 2020
Type de communication : Avis
Sous-catégorie : Affection des enfants, les femmes enceintes ou celles qui allaitent, Cannabis
Source : Santé Canada
Problème : Risque d'empoisonnement, Renseignements importants en matière d'innocuité, Étiquetage et emballage, Produits non autorisés
Public : Grand public
Numéro d'identification : RA-73669
 Dernière mise à jour: 2020-08-13

Résumé

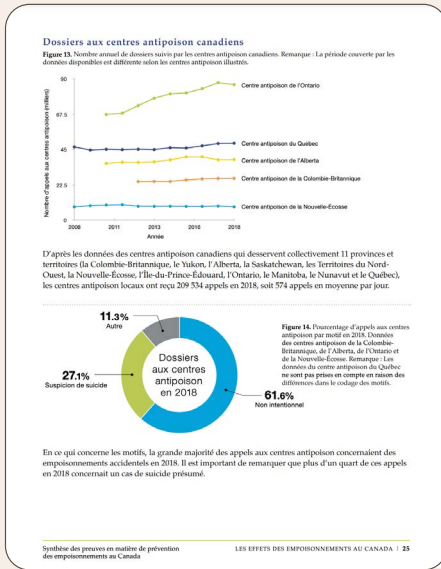
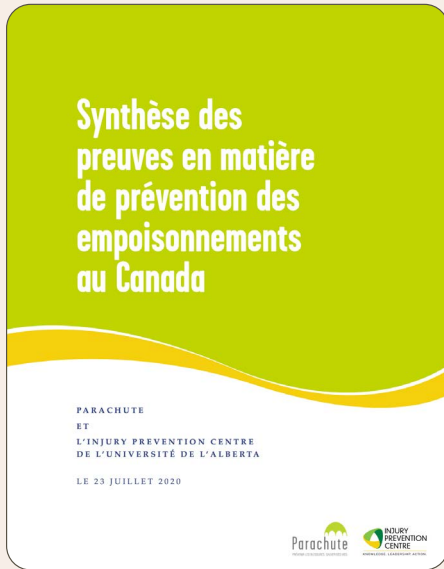
- Produits : Produits comestibles du cannabis
- Problème : Les enfants ingèrent accidentellement des produits comestibles du cannabis légaux et subissent des dommages graves qui entraînent une hospitalisation.
- Ce qu'il faut faire : Entrez les produits du cannabis, qu'ils soient achetés ou faits maison, de façon sécuritaire et hors de la portée des enfants et des jeunes. Achetez uniquement des produits du cannabis légalement auprès des détaillants provinciaux et territoriaux autorisés.



Publications

Les centres antipoison ont fourni des données et une expertise pour soutenir deux publications en 2020. Le **Synthèse des preuves en matière de prévention des empoisonnements au Canada** a été publié en juillet par Parachute et le Centre de prévention des blessures de l'Université de l'Alberta, pour décrire la situation actuelle des empoisonnements au Canada dans tous les groupes d'âge et contextes.

Les données des centres antipoison ont été présentées parallèlement à d'autres données du système de santé, telles que les hospitalisations et les décès, afin de refléter l'ampleur croissante du problème, ainsi que la discussion des problèmes émergents, des meilleures pratiques en matière de prévention des empoisonnements et des initiatives actuelles de prévention des empoisonnements à travers le pays.



En un coup d'œil - Augmentation des appels d'exposition liés à certains nettoyants et désinfectants au début de la pandémie de COVID-19 : données des centres antipoison canadiens a été publié dans la revue évaluée par des pairs, *Promotion de la santé et prévention des maladies chroniques Canada*, en septembre. L'article a mis en évidence des tendances inquiétantes en matière d'exposition aux produits nettoyants au début de la pandémie de COVID-19, ce qui a permis de communiquer des messages de sécurité au public canadien.

Article snippet: 'Augmentation du nombre d'appels relatifs à une exposition à certains nettoyants et désinfectants au début de la pandémie de COVID-19 : données des centres antipoison canadiens'. Includes abstract, introduction, and references.

Changement de politique

Emballage et étiquetage du désinfectant pour les mains

L'augmentation de la demande en désinfectants pour les mains à base d'alcool due à la pandémie de COVID-19 a entraîné des pénuries de désinfectants et d'emballages de désinfectants. Par conséquent, des contenants de boissons tels que des bouteilles d'eau et des bouteilles de vin ont été utilisés pour leur conditionnement. Les données des centres antipoison du Canada ont montré une augmentation du nombre d'incidents signalés liés à l'exposition aux désinfectants pour

les mains par rapport à l'année précédente. Ainsi, des modifications aux exigences politiques et réglementaires sur l'emballage et l'étiquetage de ces produits ont été élaborées et sont entrées en vigueur en octobre 2020. Les exigences comprennent des étiquettes de mise en garde simples et fondées sur des symboles et des dispositifs de fermeture adéquats pour prévenir l'ingestion involontaire et l'intoxication.



Limites en matière de cyanure dans les noyaux d'abricot

Les amandes d'abricots, les graines que l'on trouve dans les noyaux d'abricots, contiennent naturellement des glycosides cyanogènes, principalement de l'amygdaline, qui peuvent libérer du cyanure après avoir été consommées. Si le corps humain peut métaboliser de petites quantités de cyanure, des quantités plus importantes sur une courte période peuvent entraîner une intoxication aiguë au cyanure. En 2018, afin de soutenir les activités de conformité et d'application de la loi par l'Agence canadienne d'inspection des aliments, le Bureau d'innocuité des produits chimiques (BIPC) de la Direction des aliments de Santé Canada a mis à jour son évaluation des risques pour la santé liés à l'exposition au cyanure provenant des amandes d'abricots. Dans le cadre de cette mise à jour, des données agrégées sur 195 demandes de renseignements reçues par les centres antipoison

(2013 à 2017) concernant la consommation de noyaux d'abricots ont été compilées par le CSSDI à la demande du BIPC. Bien qu'aucun effet grave sur la santé n'ait été signalé, les données suggèrent que le consommateur ne savait pas que les amandes d'abricots contenaient des niveaux potentiellement élevés de glycosides cyanogéniques/cyanures. Sur la base de l'évaluation actualisée des risques pour la santé, y compris les informations provenant des centres antipoison, Santé Canada a proposé d'autres mesures de gestion des risques pour le cyanure dans les amandes d'abricots. En janvier 2020, Santé Canada a établi une limite maximale (LM) de 20 ppm de cyanure extractible total dans les amandes d'abricots vendues comme aliments. Cette teneur maximale permet aux Canadiens qui choisissent de consommer des amandes d'abricots de le faire de la même manière que d'autres types de graines et de noix plus courants vendus au Canada, tout en les protégeant du risque d'empoisonnement au cyanure. Les amandes d'abricots qui ne répondent pas aux critères de Santé Canada ne sont pas autorisées à la vente au Canada. Depuis que la LM de 20 ppm a été établie, l'ACIA a travaillé avec l'industrie pour rappeler les produits qui n'étaient pas conformes ([rappels et avis de sécurité du Gouvernement du Canada](#)). Pour de plus amples renseignements, consultez la publication de Santé Canada intitulée [Le cyanure dans les amandes d'abricot](#).




En mars 2020, en raison de la pandémie de COVID-19, les Canadiens passaient plus de temps à la maison, et l'utilisation de produits de nettoyage, de désinfectants, d'eau de Javel et de désinfectants pour les mains pour prévenir les infections a augmenté de façon spectaculaire. Les centres antipoison canadiens et le Système canadien de surveillance des données sur les intoxications (SCSDI) ont détecté un pic de cas d'exposition aux produits chimiques associés aux produits de nettoyage et de désinfection, comme l'eau de Javel et les désinfectants pour les mains. Le partage opportun des preuves et de l'expertise a permis de diffuser de nombreux avis publics, de procéder à des rappels, de modifier les exigences en matière d'emballage, et d'étiquetage des produits désinfectants pour les mains, et de fournir des données pour les médias et les activités de sensibilisation. Lorsque des questions de sécurité publique sont soulevées, il est important de communiquer rapidement avec le public en utilisant de multiples canaux de sensibilisation. En plus de collaborer avec les organismes gouvernementaux, les centres antipoison travaillent avec des partenaires provinciaux et nationaux de prévention des blessures pour prendre des mesures collectives, déterminer les messages clés et les diffuser dans la communauté.

La communauté de prévention du poison en action : la sécurité publique pendant la pandémie de COVID-19

Au cours de l'été 2020, un produit désinfectant pour les mains destiné aux enfants a été détecté sur le marché canadien. L'emballage du produit présentait des émissions et des films populaires pour enfants. Il y avait un problème majeur : l'emballage pouvait facilement être confondu avec de la compote de pommes, du yogourt ou d'autres collations pour enfants généralement présentées dans un sachet compressible. En raison de la teneur en alcool du désinfectant, un enfant qui aurait mangé le contenu par erreur pourrait subir de graves préjudices. En août 2020, la première exposition connue à l'un de ces produits a été signalée à Santé Canada par un centre antipoison. Avec ce seul cas connu, Santé Canada a engagé le partenaire industriel sur la question et il a volontairement émis un arrêt de vente et de distribution du produit dans les cinq jours. L'action collective des centres antipoison, de Santé Canada et du réseau de Toxicovigilance Canada a permis un retrait volontaire du produit de la vente au Canada.

Conclusion

Les données mises en évidence dans ce rapport confirment la valeur continue des centres antipoison en tant que sources essentielles d'expertise spécialisée et de conseils pour le public et les professionnels de la santé. Les intoxications continuent d'être une préoccupation majeure de santé publique au Canada, comme le démontrent les tendances 2020 des intoxications non intentionnelles et des intoxications liées à l'automutilation.



Fonctionnant 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 dans tout le Canada, les centres antipoison sont des ressources essentielles en matière de conseils de santé ainsi que de surveillance et de collecte de données. Les centres antipoison sont des instigateurs reconnus et efficaces d'actions de santé publique concertées visant à éduquer et à protéger le public, à éclairer les mesures réglementaires et à améliorer les connaissances professionnelles. La plupart des cas d'exposition par empoisonnement signalés aux centres antipoison sont pris en charge à domicile, sans nécessiter de soins médicaux dans un hôpital, une clinique ou un cabinet médical. Le personnel des centres antipoison conseille et rassure les Canadiens tout en évitant de solliciter inutilement les ressources de santé.

Les centres antipoison font également office de lanceurs d'alerte lorsqu'il s'agit de nouveaux

problèmes liés aux intoxications. Ceux-ci apparaissent d'abord au Canada lorsque des personnes appellent les centres antipoison pour demander de l'aide. Les alertes lancées par les centres antipoison au sujet d'un nouveau danger peuvent ensuite se traduire par des mesures préventives dans tout le pays, comme on l'a vu en 2020 avec les paquets de désinfectant pour les mains qui imitaient les poches à pression des collations pour enfants.

Il ne fait aucun doute qu'il y aura de nouveaux défis à relever à mesure qu'apparaîtront au Canada de nouveaux produits, médicaments et tendances susceptibles de causer des intoxications. Les centres antipoison et leurs partenaires s'engagent à réduire le fardeau des intoxications, tant pour la population canadienne que pour notre système de santé.

Remerciements

Nous tenons à exprimer notre sincère gratitude aux cinq centres antipoison qui ont fourni des données et des informations, révisé des versions antérieures de ce rapport et fourni des conseils et une expertise permanents :

- **BC Drug and Poison Information Centre,**
Directeur médical : Dr. Roy Pursell
- **Centre antipoison du Québec,**
Directrice médicale : Dr. Maude St-Onge;
Infirmier clinicien : Guillaume Bélair
- **Atlantic Canada Poison Centre,**
Directrice médicale : Dr. Nancy Murphy
- **Ontario, Manitoba and Nunavut Poison Centre,**
Directrice médicale : Dr. Margaret Thompson
- **Poison and Drug Information Service,**
Directeur médical : Dr. Mark Yarema

Nous remercions les spécialistes en information toxicologique (SIT) de chaque centre, sans lesquels la collecte et la communication systématiques des données des centres antipoison ne seraient pas possibles.

Ce rapport a été rendu possible grâce au soutien financier de Santé Canada. L'Unité de surveillance et de coordination, Division de la gestion des urgences chimiques et de la toxicovigilance, a soutenu la collecte, l'agrégation et l'analyse des données présentées dans ce rapport.

Nous remercions le personnel de Parachute pour la coordination de la rédaction de ce rapport.

Enfin, nous tenons à remercier nos partenaires, les ONG et les organismes de prévention des blessures, pour leur collaboration et leur engagement permanents en faveur de la sensibilisation et de la réduction des incidents liés aux empoisonnements pour les Canadiens.



Association
canadienne pour
**centres
antipoison et
toxicologie
clinique**



Canadian
Association for
**Poison
Centres and
Clinical
Toxicology**